

*La Cooperazione al cuore  
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur  
de la Méditerranée*

# Grille de Bonnes Pratiques pour l'activité de Capitalisation



**Programme de coopération transfrontalière  
Italie/ France "Maritime"  
2007-2013**

Programma cofinanziato con il Fondo Europeo  
per lo Sviluppo Regionale



Programme cofinancé par le Fonds Européen  
de Développement Régional

# Grille de Bonnes Pratiques pour l'activité de Capitalisation

La présente contribution vise à une identification préliminaire des bonnes pratiques (BP) concernant les Clusters « accessibilité » et « environnement ». L'hypothèse de la sélection est basée sur le travail accompli par le groupe de travail sur la capitalisation du Programme Italie/France Maritime 2007 2013, avec une référence particulière à :

1. Les Matrices des clusters Environnement/Accessibilité
2. Les Rapports des Clusters Environnement /Accessibilité, élaborés par les experts thématiques
3. Les Séminaires coordonnés par le modérateur
4. L'Enquête réalisée par le méthodologue

## 1. Les Matrices de Cluster

En Avril / Mai 2013, les experts ont réalisé, sous la supervision du méthodologue, des tableaux de clusters selon le format proposé par l'Autorité de Gestion. Ces matrices, au niveau du projet, puis au niveau du cluster, servent à identifier les forces et les faiblesses, les produits et les processus et le niveau de coopération. En particulier, dans la section « produits et procès », une première hypothèse de bonnes pratiques est présentée pour chaque sous-thème, à savoir :

MATRICE UNIQUE ENVIRONNEMENT	
Thèmes de référence	Bonnes pratiques à valoriser (Hypothèses)
Systèmes pour la gestion intégrée des parcs marins et des zones protégées et des zones côtières et réseaux environnementaux en général	Marque RETRAPARC- identifie les activités productives des parcs du projet - à ne pas confondre avec les marques des produits. Reconnaissance du réseau - Nord de la Sardaigne et Corse.
Changement climatique et prévention des risques	Les modèles de plateformes et de partage de données constituent un investissement non-matériel qui peut donner en peu de temps des structures opératives et de prévision.
Réseaux environnementaux	Modèle de gestion des sites du réseau Natura 2000; étude pour un établissement des prix ponctuels.
Contrôle et sauvegarde de l'espace marin transfrontalier	Modèle de système de contrôle intégré; Etude de contrôle de la Posidonie.
Systèmes pour la promotion et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables	Plan de Gestion des forêts finalisé à l'utilisation des biomasses; Règlements communaux, modifiés ou intégrés afin de

	rendre applicable les technologies, matériel et critères applicatifs orientés à l'économie de l'énergie.
Valorisation des productions locales	Les études de domaines (laines autochtones, plante de coloration, tourisme rural) et analyse des stratégies de marketing territorial, ont permis de lier efficacement l'aspect technique-scientifique avec l'élaboration de propositions concrètes et opératives, approuvées par les stakeholders.
Développement touristique et développement durable	-----

<b>MATRICE UNIQUE ACCESSIBILITE</b>	
<b>Thèmes de référence</b>	<b>Bonnes pratiques à valoriser (Hypothèses)</b>
Services d'info-mobilité et accessibilité	Création de synergies entre les administrations tournées vers l'amélioration des services d'info-mobilité. Définitions de spécificités communes intégrant les systèmes d'info-mobilité.
Expérimentation de nouveaux services de transport public terrestre et maritime	Amélioration des services de transport public. Activation du Métro de la Mer. Réalisation d'activité de Business to Business. Réalisation d'un manuel de bonnes pratiques à partager entre tous les acteurs concernés.
Sécurité des moyens, personnes et infrastructures	Groupe d'audit. Web gis météorologique. Création d'un réseau opératif transfrontalier
Plateformes logistiques pour le transport des marchandises	Promotion d'activité de participation et de gouvernance ayant pour but la définition de standards partagés pour la programmation du trafic des marchandises et pour la gestion des situations de crise
Réseaux des ports touristiques	Politiques environnementales. Technologies innovatrices de mise en valeur et décontamination

## 2. Rapports de Cluster Environnement/Accessibilité élaborés par les experts thématiques

Dans l'élaboration des rapports de **Juin 2013**, les experts thématiques, sous la supervision du méthodologue préparent une définition plus ciblée des investissements et des actions à valoriser comme des bonnes pratiques. En ce sens, une plus grande rationalisation des thèmes de référence est proposée afin de grouper les BP, qui sont spécifiées en termes de relevance territoriale et de participation des *stakeholders*:

DRAFT REPORT ENVIRONNEMENT	
Thèmes de référence	Bonnes pratiques à valoriser (Hypothèses)
<p>Systèmes pour la gestion intégrée des parcs marins des zones protégées et des zones côtières, et gestion durable des ressources et des réseaux environnementaux</p>	<p>Création du Groupe Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T)                      Directives modèles de gestion identifiés et validés pendant les actions, à appliquer pour associer les exigences productives des activités économiques et la nécessité de tutelle de la biodiversité dans les zones protégées.                      Action intégrée d'information, sensibilisation, adressée au tri sélectif des déchets solides urbain appelée « Déchets Zéro »                      Accord Cadre de Coopération entre zones diversifiées et finalisé à la valorisation conjointe des zones internes et des principales productions agricoles et artisanales                      Les directives transfrontalières de la restauration écolière</p>
<p>Changement climatique et prévention des risques et contrôle et sauvegarde de l'espace marin transfrontalier</p>	<p>Modèle d'évaluation du risque d'incendies RISICO                      Système de contrôle intégré pour la zone de la haute Mer Tyrrhénienne                      « Mosaïque radar transfrontalier », dans lequel convergent les données radar de tous les partenaires, en garantissant le contrôle d'une ample zone de la Mer Tyrrhénienne comprise entre Toscane, Sardaigne, Corse et Ligurie. Le partage des données permettra de coordonner les procédures d'urgence et de gestion des risques d'instabilité hydrogéologique côtier                      Réseau pour le contrôle de l'érosion côtière</p>
<p>Systèmes de promotion et utilisation des sources d'énergie renouvelable</p>	<p>Analyse de la normative, des techniques et des matériaux traditionnels et des technologies innovateurs concernant l'économie de l'énergie et son application dans les centres urbains; Règlements communaux, modifiés ou intégrés orientés vers l'économie de l'énergie et à la valorisation de la "maison méditerranéenne"; Manufactures réalisées dans les chantiers pilotes, capables d'illustrer les modalités applicatives, l'impact esthétique, les effets énergétiques des solutions adoptées.                      Modèle de gouvernance pour une gestion correcte des biomasses considérées comme ressources</p>

DRAFT REPORT ACCESSIBILITE	
Thèmes de référence	Bonnes pratiques à valoriser (Hypothèses)
Services d'info-mobilité et accessibilité	Interfaces web avec informations sur les horaires, informations géographiques, données sur la circulation, <i>travel-planning</i> , infrastructure informative pour la mobilité, distribution des services de transport intermodal interrégional
Expérimentation de nouveaux services de transport public terrestre et maritime	Expérimentation d'une nouvelle typologie de liaison maritime (métro de la mer); expérimentation d'une nouvelle ligne de transport public local (contexte Fly&Ferry); nouveau service mis en œuvre sur la route Porto Torres-Propriano,
Sécurité des moyens, personnes et infrastructures	Réalisation et installation de réseaux de stations pour les relevés éoliens en certains ports de l'aire concernée
Plateformes logistiques pour le transport des marchandises	Modèles de prévision des impacts sur le système logistique, système d'information territorial, observatoire territorial transfrontalier (avec web-gis)
Réseaux des ports touristiques	Itinéraires touristiques pour les plaisanciers, technologies innovatrices de mise en valeur et d'assainissement, réalisation de systèmes multimédia/fibres optiques sur les débarcadères.

### 3. Séminaires thématiques coordonnés par le modérateur

Les Séminaires, coordonnés en manière efficace et participative par le Modérateur le **25 et 26 Juin 2013**, avec le soutien d'experts thématiques et de l'AGU, ont été utiles pour recueillir des réflexions "*bottom up*" par les bénéficiaires. Certaines dimensions «idéales» des différentes expériences de projets ont été proposées par les deux groupes: l'implication des acteurs clés, l'impact sur le territoire, la pérennisation et l'innovation. En termes de bonnes pratiques les expériences suivantes sont émergées:

SEMINAIRE THEMATIQUE	BONNES PRATIQUES INDIQUEES
ENVIRONNEMENT	Création d'une nouvelle aire protégée Communauté transfrontalière pérenne Nouveaux maladies Protocoles de monitoring et simplification des données

ACCESSIBILITE	l'expérimentation de nouvelles modalités de transport efficaces et insérées dans la programmation ; la réalisation de nouveaux services de transport, en particulier en faveur des groupes défavorisés
---------------	---

Il est utile de rappeler comme l'élément le plus efficace d'un instrument comme les séminaires thématiques est celui d'offrir une prospective, celle des bénéficiaires, qui est différente de celle usuelle de l'AGU et des experts thématiques. A cet égard, il est intéressant de remarquer comme la plupart des BP indiquées par les bénéficiaires confirment, au-delà des différents légendes, ce qui a été relevé par les experts thématiques au cours de l'analyse des mois précédents. Cependant, le niveau de participation des responsables des projets aux événements thématiques ne permet pas une systématisation équilibrée et complète des connaissances acquises sur les BP jusqu'à maintenant. Pour cela, une phase additionnelle d'enquête cognitive de la part du méthodologue se rend nécessaire pour avoir un panorama complet.

#### 4. Enquête cognitive réalisée par le méthodologue

Dans la proposition méthodologique envoyée en **Juillet 2013** nous avons proposé une classification des investissements réalisés en fournissant une fiche descriptive qui indique a)territoire b)typologie c)dimension financière de l'investissement d)durabilité e)planification et implémentation conjointe f)groupe de travail transfrontalier g)*stakeholder* h)synergies avec les instruments de programmation i)projet de référence.

Ce type d'approche devrait remplir le *gap* d'informations qualitatives concernant les hypothèses présentées jusqu'à maintenant. La base de départ reste les matrices de clusters, le parcours suivi par les *draft reports* thématiques et par les séminaires est valorisé en cherchant confirmation des différents éléments proposés. Il faut considérer en fait que la plupart des informations pendant la première phase de travail (matrices, *draft reports*) provenait des formulaires de projet (où les objectifs et les actions à entreprendre sont décrits, mais pas ce qui a été effectivement accompli) et seulement en partie par des *reports* d'avancement et finaux (le nombre des projets terminés qui est capable d'offrir une panoramique complète sur les *outputs* concrètement réalisés est limité). Il était donc plus que probable que la vérification amenée par une enquête cognitive souligne des lacunes dans la mise à disposition d'instruments et documents qui - même si d'excellent potentiel transfrontalier - toutefois n'avaient pas un caractère exhaustif de réalisation tel à constituer une vraie bonne pratique.

Comme anticipé dans la proposition méthodologique pour la Phase 6, les criticités mises en évidence jusqu'ici par le parcours de capitalisation peuvent être résumées ci-dessous :

- Fragmentation d'informations et faible capacité de divulgation des résultats de la part des bénéficiaires, surtout dans la récolte de données pour les matrices de cluster, la qualité et quantité de données recueillis varie de projet à projet
- Dimension stratégique des investissements limitée par rapport à la dimension du projet : les bénéficiaires du projet ont un approche de réseau qui n'est pas suffisamment sensible, surtout dans sa valeur ajoutée transfrontalière

- Tendance à la bureaucratisation de fonctions et compétences par rapport à la concrète contribution transfrontalière des sujets les plus représentatifs (p.ex. manque de participation d'agences de développement, de fondations régionales intéressées, consortiums etc.)
- Perception limitée du rôle-clé des centres urbains comme élément central de compétitivité et innovation du territoire transfrontalier. La participation des *stakeholders* est vue par les bénéficiaires comme une générale sensibilisation aux activités des initiatives de projet plutôt qu'une opportunité de responsabilisation et de stimulation aux investissements.

Les critères proposés pour la classification d'un investissement comme BP sont, comme déjà anticipé, les suivants :

**Territoire :** le développement d'une action dans le domaine d'une aire transfrontalière suffisamment représentative constitue le premier des éléments essentiels pour définir une BP. La dimension est suffisamment intuitive : un espace de coopération qui concerne quatre régions (cinq, considérant PACA en vue de la période 2014-2020) ne peut pas représenter un élément d'excellence s'il est circonscrit à un approche local. Mais cela ne va pas de soi que, par exemple, le développement d'une action sur le seul bord italien ou français soit compris en un approche réducteur, surtout en présence d'actions pour la durabilité développées au niveau transfrontalier avec des forts possibilités de transfert. La présence ou moins d'aires territoriales d'importance souvent aide plutôt à identifier l'importance du thème abordé par l'initiative par rapport aux exigences du territoire.

**Typologie :** dans ce cas on distingue entre a)activités d'étude, b)expérimentation pilote, c)investissement infrastructurel et d)approche innovateur. On considère notamment le caractère innovateur de ces activités mais surtout on le considère en relation au caractère et au degré de développement technologique et administratif des différents territoires où elles sont réalisées.

**Dimension financière de l'investissement :** ici on ne fait pas allusion à la dotation financière du projet en elle-même, mais plutôt à la directe correspondance entre coûts et bénéfices pour le territoire transfrontalier et ses citoyens.

**Planification et implémentation conjointe :** il est important que l'élaboration d'une idée de projet et la planification d'un investissement naissent et se développent en partant d'exigences qui viennent de tous les deux bords. Il est difficile qu'une initiative dont son origine vient de limités exigences locales puisse porter à un investissement qui entraîne des bénéfices sur tous les deux bords.

**Groupe de travail transfrontalier :** la création d'un groupe de travail transfrontalier requiert une activité intense d'échange d'information et d'activités communes destinées à créer les conditions pour un réseau stable et actif sur le territoire. Le niveau qualitatif du groupe de travail est souvent influencé par sa sectorialité : un groupe transfrontalier de chercheurs, analystes, experts ou dirigeants régionaux du même secteur qui se concentrent sur le même objectif atteint des résultats plus concrets et mesurables d'un simple organisme de pilotage souvent concentré principalement sur des questions administratives et financières.

**Stakeholders :** l'implication ou moins de sujets importants et porteurs d'intérêts publics et privés, le niveau de leur interaction et la référence des actions aux compétences et expériences spécifiques influence de manière significative le caractère concret et l'efficacité liés à un investissement transfrontalier. Cette dimension est peut-être celle avec les plus concrètes potentiels de consolidation pour les initiatives de coopération future.

**Synergies avec les instruments de programmation :** la directe complémentarité avec les stratégies du territoire, surtout au niveau régional, constitue un élément multiplicateur de l'efficacité de l'impact sur le territoire. Il ne s'agit pas de vérifier une simple cohérence

formelle avec les instruments de programmation qui concernent l'aire intéressée, mais de mettre en évidence la valeur ajoutée transfrontalière d'initiatives de coopération visant à développer le développement et la compétitivité des territoires.

**Projet de référence :** l'existence d'un ou plusieurs projets qui insistent sur le même investissement transfrontalier est une question délicate et cruciale. Si on opère avec un approche de non duplication, à travers une action complémentaire de plusieurs initiatives on maximise le bénéfice pour les citoyens de l'aire transfrontalière à travers une action de coopération stable et continue. Le rôle de coordinateur joué par la Région est indispensable dans ces initiatives-ci pour identifier et valoriser ce type d'interactions.

Le tableau suivant, sur la base des informations mises à disposition sur internet et d'autres canaux de communication institutionnelle, est le résultat de l'enquête cognitive amenée en juillet 2013. Elle vise à classer les BP proposées par les différents instruments (matrice, *draft report*, séminaires thématiques) selon un niveau de correspondance aux critères susmentionnés et à une juste proportion formelle (respect du Règlement 1828/2006 en termes d'information et publicité et bilinguisme des informations diffusées). Dans cette représentation, les valeurs de référence varient de 1 à 4 (absent, médiocre, discret, bon, excellent), avec une valeur ajoutée démontrée aussi de la présence de reconnaissances au niveau national, européen et international.



BP Environnement	Source	Territoire	Typologie	Dimension financière	Planification	Groupe Travail	Stakeholder	Synergies	Projet de référence	Reg 1828/2006	Bilinguisme	Total
Marque RETRAPARC	Matrice Draft Rep	xxx	xxxx	xxxx	xx	xxxx	xxxx	xxx	xxxx	x	x	30
Modèle d'évaluation du risque d'incendies RISICO	Matrice Draft Rep	xxx	xxxx	xxxx	xxx	xxx	xx	xxx	xxxx	xx	xx	30
Système de monitoring intégré	Matrice Draft Rep Séminaire	xxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	38
Plan de Gestion des forêts	Matrice Draft Rep	xxx	xxxx	xxx	xx	xxx	xx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	33
Etudes de secteur (laine autochtone)	Matrice Draft Rep	xxxx	xxxx	xxxx	xxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	39
Constitution du G.E.C.T	Matrice Draft Rep	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	40
Stratégie Zéro Déchets	Matrice Draft Rep Séminaire	xx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	38
Nouveaux maladies	Draft Rep Séminaire	xxxx	xxxx	xxxx	xx	xxxx	xxx	xx	xxx	xx	xx	30

<b>BP Accessibilité</b>	<i>Source</i>	Territoire	Typologie	Dimension financière	Planification	Groupe Travail	Stakeholder	Synergies	Projet de référence	Reg 1828/200 6	Bilinguisme	Total
Services pour l'info-mobilité	Matrice Draft Rep Séminaire	xxxx	xxxx	xxxx	xx	xx	xxxx	xxxx	xxxx	x	x	30
Métro de la mer	Matrice Draft Rep	xxxx	xxxx	xxxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxxx	x	x	30
Stations anémométriques dans les ports	Matrice Draft Rep	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	39
Observatoire Logistique du Territoire Transfrontalier	Matrice Draft Rep	xxxx	xxxx	xxxx	xxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	33
Technologies innovatrices d'assainissement et décontamination	Matrice Draft Rep Séminaire	xxxx	xxxx	xxxx	xx	xxxx	xxx	xx	xxx	xx	xx	30
Nouveaux services de transport de groupes défavorisés	Draft Rep Séminaire	xxxx	xxx	xxxx	xx	xxxx	xxxx	xxxx	xx	xx	x	30

## Conclusions de l'enquête cognitive

### a) Dimension verticale de la capitalisation

L'enquête amenée en **Juillet 2013** a confirmé l'importance des initiatives individuées par les experts du secteur. Cependant, les criticités principales concernent la disponibilité des informations qui, surtout concernant les initiatives de service public (par exemple, les plateformes pour le recueil de données sur les services) deviennent cruciales dans le constat d'un manque - au moins pour le moment - d'efficacité et d'un niveau non approprié de conformité à la normative réglementaire en thème d'information et publicité. Il est évident que, en manque des fondamentales qualités requises dans la présentation officielle des investissements il n'est pas possible de promouvoir de façon appropriée certaines initiatives, même si potentiellement de fort impacte transfrontalier. Sur ce sujet on recommande une adéquation de ces produits/outputs de projets encore en cours qui permette de porter les bénéfices des initiatives vers un nombre le plus grand possible de citoyens et de territoires.

La proposition du méthodologue quant à la sélection préliminaire des BP examine, selon le modèle de proposition méthodologique présenté à l'AGU, six hypothèses de bonnes pratiques sur la base des scores qu'elles ont reçu, c'est-à-dire respectivement :

#### CLUSTER ENVIRONNEMENT

- Groupe Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) Parque Marin International des Bouches de Bonifacio
- Système de contrôle et monitoring marin intégré
- Application de la méthodologie Life Cycle Assessment (LCA) au secteur des plantes officinales des teinturiers
- Plan Déchets zéro

#### CLUSTER ACCESSIBILITE

- Observatoire Logistique du Territoire Transfrontalier
- Stations anémométriques dans les ports du territoire transfrontalier

## 1) Groupe Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) Parque Marin International des Bouches de Bonifacio/ENVIRONNEMENT

<p><b>Description</b></p>	<p>Le GECT Parque International des Bouches de Bonifacio, le premier institué dans l'aire transfrontalière, est promu par deux sujets transfrontaliers : l'Office de l'Environnement de la Corse et l'<i>Ente Parco Nazionale dell'Arcipelago di La Maddalena</i>. Le but de l'initiative est l'élaboration d'un plan de gestion commune qui prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'extension de la reconnaissance ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne), qui a été obtenue récemment par le partenaire français, aussi pour l'Archipel de La Maddalena</li> <li>- La requête conjointe des deux partenaires pour obtenir la reconnaissance UNESCO concernant l'innovativité de la gestion de l'aire sur laquelle le GECT opérera</li> <li>- Le monitoring technoscientifique partagé, aussi à travers des équipages/staffs techniques conjoints, qui vise à analyser et évaluer l'environnement socio-économique et les tendances naturelles et anthropologiques des lieux</li> <li>- L'élaboration de modèles de formation (des ressources humaines impliquées) conjoints et banques de données gérées de façon commune</li> <li>- L'utilisation d'instruments et appareillages gérées de façon conjointe et qui visent à une utilisation durable de l'environnement ainsi qu'à promouvoir l'intégration géographique de l'aire qui fait l'objet de l'intervention</li> <li>- L'adoption d'un modèle innovateur de gestion énergétique qui aura pour objet, autant sur l'île de Spargi (siège administratif) que sur celle de Lavezzi (base technoscientifique) du GECT-PMIBB</li> <li>- Une intervention structurelle qui vise à des économies d'énergie</li> <li>- L'emploi d'énergies alternatives qui permette l'autonomie énergétique à bas, ou presque nul, impact environnemental</li> </ul>
<p><b>Territoire</b></p>	<p>Corse: Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, Réserve Naturelle des Iles Cerbicales Sardaigne: Parco Nazionale Arcipelago La Maddalena</p>
<p><b>Typologie</b></p>	<p>Groupe Européen de Coopération Transfrontalière</p>
<p><b>Dimension financière</b></p>	<p>€ 1.800.000 pour la période 2010-2013</p>
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>Paraphé le 7 Décembre 2012 et institué au sens du Règlement 1082/2006, le Groupe Européen de Coopération Transfrontalière durera jusqu'au 31 Décembre 2080. Le GECT, à travers le Parc de La Maddalena, est en train de travailler activement avec plusieurs sujets préposés à la tutelle des ressources naturelles au niveau national avec lesquels il a stipulé des protocoles d'entente spécifiques (<i>Parco Nazionale delle Cinque Terre e dell'Arcipelago Toscano</i>) avec d'autres aires protégées de la Sardaigne (<i>Parco Nazionale dell'Asinara et Parco Regionale di Porto Conte</i>) dans le contexte du projet RETRAPARC, financé avec les fonds du Programme de Coopération transfrontalière « Marittimo Italie-France Maritime » 2007-2013 et avec l'OEC (Office pour l'Environnement de la Corse), avec lequel il collabore à partir de sa création et il a établi un partenariat toujours plus</p>

	fort avec le temps.
<b>Planification et implémentation conjointes</b>	La planification et l'implémentation ont été entamées et complétées par les offices de OEC et PNAM
<b>Stakeholder</b>	<p><i>L'Ente Parco Nazionale dell'Arcipelago di La Maddalena</i>, institué aux sens de la Loi cadre sur les aires protégées n. 394/1991, s'occupe de protection environnementale, développement durable et tutelle du paysage ; il est inséré dans un cadre de collaborations qui inclut d'autres aires protégées régionales et nationales.</p> <p>L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), organisme public créé en 1991 sous la guide de la Collectivité Territoriale de la Corse, a comme mission celle de pousser et coordonner la politique régionale pour la protection et la valorisation du patrimoine en la conciliant avec les exigences de développement et planification</p>
<b>Synergies avec les instruments de programmation</b>	<p>La Loi française du 22 Janvier 2002 a précisé le passage de compétences spécifiques à la Collectivité territoriale de la Corse (Région Corse), dont la gestion a été confiée à l'OEC ensemble avec de nouveaux et différents secteurs comme la qualité de l'air, les réserves naturelles, les réserves de chasse et pêche, l'énergie renouvelable et l'élaboration de plans départementales pour l'élimination des déchets domestiques ou industriels.</p> <p>L'OEC a été individué comme autorité environnementale dans tous les milieux d'intervention de la Collectivité territoriale de la Corse. <i>L'Ente Parco Nazionale dell'Arcipelago di La Maddalena</i>, institué au sens de la Loi cadre sur les aires protégées n. 394/1991, s'occupe de protection environnementale, développement durable et tutelle du paysage ; il est inséré dans un cadre de collaborations qui inclut d'autres aires protégées régionales et nationales.</p>
<b>Projet de référence</b>	<p>P.I.M.M.B (PO Italie France Maritime 2007-2013)</p> <p>RETRAPARC (PO Italie France Maritime 2007-2013)</p>

## 2) Système de contrôle et monitoring marin intégré/ ENVIRONNEMENT

Description	<p>L'objectif principal de l'investissement a été celui de créer, à partir de 2009, un parcours unique sur le monitoring marin et côtier des régions riveraines de la Méditerranée à partir de la zone de l'Haute Tyrrhénienne et des régions Sardaigne, Corse et Toscane impliquées dans le projet transfrontalier Italie France Maritime et dans le territoire de ces régions la gestion environnementale s'est basée jusqu'à maintenant sur des approches scientifiques et méthodologiques différents entre eux. Les activités réalisées avec la première initiative MOMAR visaient à la création d'un groupe de travail transfrontalier dont les activités comprenaient des campagnes de mesure <i>in situ</i>, campagnes de mesure en haute mer, lancement de bouées océanographiques, expérimentation et validation de modèles mathématiques ; enfin, deux campagnes océanographiques ont été réalisées, « MELBA » et « MILONGA » en 2010-2012. Dans la période 2013-2015 l'investissement prévoit la réalisation d'une série d'infrastructures et équipements dans l'aire marine commune, plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système radar HF, qui sera installé entre la côte toscane et la Corse, de façon à permettre l'acquisition de données physiques de la mer (courantes et mouvement des vagues) sur une aire étendue d'importance particulière (dans l'aire entre le Canal de Corse, Capraia, Elba et Pianosa)</li> <li>- Un planeur marin ou <i>glider</i>, pilotable de loin, pour l'acquisition des caractéristiques physiques et biogéochimiques des masses d'eau dans l'aire de l'Archipel Toscan, en suivant des routes établies d'avance et avec des mouvements verticales jusqu'à 600-1000m de profondeur, à exécuter de façon opérationnelle et de manière routinière</li> <li>- Deux instruments d'échantillonnage continu de l'eau de mer, dits <i>Ferrybox</i> (CIBM, Université de Cagliari), qui opèrent à bord de deux bateaux en transit dans l'aire, capables d'analyser paramètres physiques (température et salinité) et biogéochimiques (oxygène dissolu, chlorophylle, reconnaissance des espèces phytoplanctoniques, nourissants, ecc) des eaux transfrontalières, sur les routes les plus significatives de l'aire marine transfrontalière.</li> <li>- L'implémentation et la mise à jour d'instruments et dispositifs qui rendent utilisables en temps réel les données acquises par les instruments de mesure <i>in situ</i> présentes dans l'aire (bouées océanographiques)</li> <li>- La création et implémentation d'une Plateforme ouverte de données sur Internet, à disposition autant des usagers qualifiés que des usagers génériques, afin d'améliorer la qualité de la vie, du tourisme, des professions</li> </ul>
Territoire	Aire maritime Toscane, Sardaigne, Corse, Ligurie
Typologie	Recherche et expérimentation conjointes. Infrastructure matérielle
Dimension financière	€ 4063.000,00 pour la période 2009-2015
Durabilité	Mise au point d'accords interinstitutionnels pour la gestion des infrastructures communes et pour la mise à disposition des données

	scientifiques et de recherche conjointes
<b>Planification et implémentation conjointes</b>	La planification du modèle de monitoring marin a été réalisée de façon conjointe par LAMMA et IFREMER sous la coordination de la Région Toscane. La dimension opérationnelle a vu la concrète contribution de l'Université de Cagliari et de CIBM pour la partie de récolte de données
<b>Stakeholder</b>	Consortiums publics, agences spécialisées, Universités et Centres Interuniversitaires pour les activités de recherche et expérimentation, Autorités régionales et agences régionales pour la protection environnementale pour les activités institutionnelles, Centres D'Etudes, Associations et Fondations, et Organismes Parcs pour les activités de dissémination
<b>Synergies avec les instruments de programmation</b>	PRAA Toscane 2007-2010 et PAER 2011-2015, le Plan régional de Tutelle des eaux approuvé avec la Délibération du Conseil régional n.6 du 25 Janvier 2011, Loi Régionale 56/2000 et Délibération C.R. 35/2011 définition de 10 SIC marins ; pour la Ligurie la Loi régionale 4 août 2006 n.20, la Loi régionale 28 avril 1999 n.13. En outre, décret législatif 190/2010, Décret du Président de la République 209/2011 qui institue la zone de protection écologique de la Méditerranée Nord-Occidentale, de la Mer Ligurienne et de la Mer Tyrrhénienne, Accord international entre France, Italie et Principauté de Monaco sur le Sanctuaire Pelagos souscrit en 1999 e ratifié par l'Italie avec la Loi 391/2001, Règlement (CE) n. 1967/2006 du Conseil du 21 décembre 2006
<b>Projet de référence</b>	MOMAR Monitoring Marin intégré 2009-2012 SICOMAR Système de contrôle marin 2013- 2015

### 3) Application de la méthodologie Life Cycle Assessment (LCA) au secteur des plantes officinales des teinturiers/ ENVIRONNEMENT

Description	<p>La méthode LCA (Life Cycle Assessment) au cycle de production des plantes officinales des teinturiers concerne la mise au point de procédures de certification. En particulier, le LCA constitue une méthodologie d'évaluation environnementale qui fournit une vision globale et détaillée du système observé, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- souligner et localiser les opportunités de réduction des impacts environnementales liés à la vie des produits</li> <li>- supporter des décisions internes concernant des interventions sur procès, produits et activités</li> <li>- informer le public en ce qui concerne l'impact environnemental lié au cycle de vie des produits à travers la validation, dans un deuxième temps, de la Déclaration Environnementale de Produit EPD</li> <li>- identifier des lignes stratégiques pour le développement de nouveaux produits ou services</li> <li>- comparer entre eux des produits avec la même fonction</li> <li>- évaluer et confronter les effets liés à de différents politiques environnementales et de gestion des ressources</li> <li>- obtenir la marque de qualité écologique pour le système produit auquel l'analyse fait référence</li> <li>- approfondir l'évaluation environnementale du système de produits dans le contexte d'une analyse environnementale pour le Système de Gestion Environnementale EMAS ou ISO 14001</li> </ul>
Territoire	<p>Toscane: Province de Grosseto Sardaigne: Province de Sassari, Province de Medio Campidano Corse: Département de l'Haute Corse</p>
Typologie	Expérimentation pilote
Dimension financière	€ 857.000,00
Durabilité	<p>Naissance de deux consortiums de récolte et vente de laine (un en Sardaigne, un dans la province de Grosseto) et la signature d'un protocole d'entente entre la Chambre de Commerce, Industrie, Artisanat et Agriculture du Nord Sardaigne, la Province de Sassari et le CNR Ibimet, visant à la promotion de la continuité et au renforcement du projet MED Laine. Dans le contexte de ce dernier accord, le concours d'idées « <i>Pura Lana Sarda</i> » est découlé, finalisé à la planification de prototypes innovateurs capables de valoriser la laine sarde, dont l'avis a été publié en mai 2011 et qui s'est terminé avec la distribution des prix pendant la conférence finale de MED Laine</p>
Planification et implémentation conjointe	<p>La base scientifique-méthodologique est élaborée par le CNR Ibimet en collaboration avec Agris Sardaigne. La mise en acte des actions est faite en collaboration entre les Provinces de Grosseto, Medio Campidano et Sassari et avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Haute Corse</p>



Stakeholder	CNR Ibimet Province de Grosseto La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Corse Entreprises du secteur
Synergies avec les instruments de programmation	« Protocole d'entente entre CCIAA du Nord Sardaigne, Province de Sassari et CNR Ibimet et Accord Cadre de Coopération entre la Province de Sassari et la Province de Grosseto, ils représentent les exemples les plus importants et visibles de l'effective incidence du Projet sur les stratégies de développement durable promues dans les territoires. Il faut souligner, en outre, le fait que MED Laine a réussi à s'intégrer synergiquement avec d'autres initiatives à caractère stratégique comme, par exemple, le projet INNO Labs (financé par le PO It-Fr « Maritime » 2007-2013 et faisant partie, à son tour, d'un cadre de programmation plus large) qui se distingue comme un modèle de « bonnes pratiques » à suivre pour la promotion du développement rural durable. En Corse, le Projet a été inséré dans le cadre des politiques de valorisation des filières locales promues par la Collectivité Territoriale de Corse et il se sert de la collaboration des principales institutions publiques locales
Projet de référence	MED LAINE 2009-2011 MED LAINE 2013- 2015

#### 4) O.L.T.T. Observatoire Logistique du Territoire Transfrontalier /ACCESSIBILITE

Description	<p>L'Observatoire Logistique du Territoire Transfrontalier (OLTT) est considéré autant comme organisme de gouvernement, c'est-à-dire un sujet partenarial responsable de concevoir et promouvoir actions concernant le système logistique de l'aire transfrontalière, que comme structure qui alimente et gère le Système d'Information Territorial de type web GIS. L'OLTT assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Recherche, instruments d'analyse, information</li> <li>→ Support et consultation (par l'intermédiaire des Guichets d'Entreprises)</li> <li>→ Promotion et innovation et standardisation de procès logistiques</li> <li>→ Monitoring et promotion des œuvres infrastructurelles</li> </ul> <p>En plus, l'OLTT fournit des informations sur transports et logistique par le biais de la publication de :</p> <p>Documents (rapports, réglementations et programmes, études et recherches)</p> <p>Statistiques du transport de marchandises ecc</p> <p>Fiches infrastructures multimodales</p> <p>Présentation des organismes de gestion infrastructures</p> <p>En outre, il promeut la coopération synergique :</p> <p>En signalant les liens à d'autres Observateurs analogues</p> <p>En fournissant des informations sur ses propres activités grâce aux nouvelles</p> <p>En donnant visibilité aux opérateurs économiques de la logistique</p> <p>Les objectifs sont ceux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Regrouper les informations selon un modèle de référence partagé entre toutes les aires partenaires du territoire transfrontalier</li> <li>→ Publier les informations disponibles pour favoriser leur libre utilisation de la part des usagers potentiels du système logistique et des citoyens en général</li> <li>→ Structurer les informations de façon à permettre une sélection simple par le biais d'un moteur de recherche</li> <li>→ Géoréférencer et visualiser sur une carte les informations concernant chaque opérateur selon les différentes typologies de classification</li> </ul> <p>Une section est dédiée aux Infrastructures et contient des fiches synthétiques sur les Infrastructures pour la Logistique présentes dans les territoires partenaires de projet comme Aéroports, Interports et Ports maritimes, dont les caractéristiques de prestation et interfaces multimodales sont des conditions et opportunités pour structurer un système logistique cohérent et efficient.</p> <p>En outre, un système de représentation des flux de marchandises est caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <i>Dataset</i> indépendants (ISTAT Institut de Statistique Italien, Interport Vespucci)</li> <li>→ Système de filtrage des informations</li> <li>→ Système de classification quantitative des flux</li> <li>→ Predisposition à l'élargissement avec de nouveaux <i>dataset</i></li> </ul> <p>Enfin, une banque de données des opérateurs de la logistique d'environ 900 opérateurs qui opèrent dans l'aire transfrontalière a été créé pour donner des informations sur les sujets économiques du territoire. En plus, la position précise de l'entreprise est visualisable sur une carte géo référencée</p>
-------------	--

<b>Territoire</b>	Toscane: Provinces de Livorno, Lucca et Massa Carrara. Sardaigne: Province de Cagliari, Commune de Olbia Ligurie: Province de Savona Corse: Province de Bastia
<b>Typologie</b>	Plateforme informative
<b>Dimension financière</b>	€. 2.496.500,00
<b>Durabilité</b>	La mise à jour et l'implémentation de la plateforme web est assuré à travers un protocole institutionnel spécifique
<b>Planification et implémentation conjointe</b>	C'est le chef de file du projet PIMEX qui a pris soin de la planification. L'implémentation a bénéficié de la contribution des partenaires de tous les deux bords, même si les principaux portails liés ont été réalisés seulement par des partenaires italiens
<b>Stakeholders</b>	Autorités Provinciales Entreprises du secteur de la logistique Chambres de Commerce Autorités portuaires
<b>Synergies avec les instruments de programmation</b>	Loi n° 84/1994 Réorganisation de la législation en matière portuaire "Programme Opérationnel Régional "Compétitivité Régionale et Occupation" FEDR 2007 - 2013 Axe IV - Accessibilité aux services de transport et de télécommunications.
<b>Projet de référence</b>	P.I.M.E.X.

## 5) Stations anémométriques dans les ports du territoire transfrontalier

<p><b>Description</b></p>	<p>L'investissement vise à fournir, dans un format graphique informatique utile, l'évaluation statistique et la prévision du vent attendu en temps réel à moyen (24-12 heures) et court terme (environ une heure) en toutes les zones des 5 principaux ports de l'haute Tyrrhénienne (Gênes, Savona, La Spezia, Livourne, Bastia) en appliquant des méthodologies innovatrices et des calculs qui permettent de considérer les champs de vent jusqu'à une hauteur significative par rapport à toutes les activités et fonctions portuaires.</p> <p>Chaque aire portuaire est dotée d'un réseau d'anémomètres et d'un système qui en canalise les acquis dans un centre opérationnel. Les capteurs ultrasoniques des anémomètres relèvent les composants de la vitesse du vent avec une fréquence d'échantillonnage de 10Hz et avec une résolution de 0.01 m/s et 1 pour l'intensité et la direction du vent respectivement. Les sites aptes à l'installation des instruments ont été individuéés avec la consultation du DICAT et après des inspections appropriées, en se basant sur des critères générales d'optimisation de la mesure et de couverture du territoire portuaire. En particulier, les capteurs sont installés à une altitude d'au moins 10 mètres d'hauteur afin qu'ils ne ressentent pas de l'effet du sol qui pourrait altérer la validité des données relevées ; quand cela n'a pas été possible, des structures existantes ont été utilisées, en établissant les capteurs à au moins 5 mètres de la couverture (2 mètres si on utilise des grues).</p> <p>Le système centralisé d'acquisition permet de visualiser dans un terminal à distance les valeurs actuels de vitesse et direction du vent et pourvoit à élaborer les principales statistiques des mesures sur une période de 10 minutes, en les mémorisant sur une base de données accessible à distance. Parallèlement toutes les mesures anémométriques sont récoltes par le partenaire scientifique Université de Gênes DICAT, qui s'occupe de les organiser sur une base de données et de les analyser systématiquement en vérifiant en premier lieu la correction et la représentativité. Après, les bases de données sont soumises à des analyses statistiques afin de fournir une caractérisation anémologique des sites examinés</p>
<p><b>Territoire</b></p>	<p>Ligurie: Port de Gênes, Port de Savona, Port de La Spezia Toscane: Port de Livourne Corse: Port de Bastia</p>
<p><b>Typologie</b></p>	<p>Expérimentation</p>
<p><b>Dimension financière</b></p>	<p>€ 1.816.100,00 pour la période 2009-2012</p>
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>Le 3 Avril 2012 un Protocole d'Entente entre les Autorités Portuaires de Gênes, Savona, La Spezia, Livourne et l'Université de Gênes DICAT a été paraphé, pour l'entretien et la gestion du « WEB GIS Vent et Ports » successif au projet</p>
<p><b>Planification et implémentation conjointe</b></p>	<p>La planification scientifique et technologique est réalisée par l'Université de Gênes. Les Autorités Portuaires italiennes impliquées et la Chambre de Commerce Territoriale en Corse se sont occupés de l'application conjointe du système expérimental élaboré</p>
<p><b>Stakeholders</b></p>	<p>Implication des communautés portuaires à travers le Groupe d'Ecoute local (Capitaineries, Agences Sanitaires Locales, Agences pour l'Environnement,</p>

	<p>Pompiers, Pilotes, Syndicats, Compagnies portuaires)</p> <p>Université</p> <p>Autorités Portuaires et Chambres de Commerce</p> <p>Opérateurs de service et transports portuaires, associations de catégorie</p>
<b>Synergies avec les instruments de programmation</b>	<p>Les principales synergies concernent le POR FEDR Ligurie, en particulier les actions 2.1. Production d'énergie de sources renouvelables et efficacité énergétique - sujets publics et 2.2 Production d'Energie de sources renouvelables et efficacité énergétique - sujets privés.</p> <p>En outre, avec le PADDUC de la Collectivité de la Corse, Axe 3, favoriser la mobilisation des acteurs sur des initiatives territoriales intégrées et partagées et Axe 4, Valoriser le potentiel de développement local. Enfin, avec le POR CreO Toscane, Axe III Compétitivité et durabilité du système énergétique (objectif spécifique : Promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de systèmes efficaces de gestion de l'énergie, aussi afin d'augmenter la compétitivité des entreprises dans les marchés) et Axe IV Développer les services de transport durables en améliorant les liens entre les principaux pôles de production régionaux, avec la plateforme logistique côtière et les réseaux TEN-T, obj Spec réalisation de services sur voies navigables internes régionales entre Interport de Guasticce, Darsena de Pisa et port de Livourne. Réalisation d'une infrastructure d'information et géographique pour l'accessibilité. I-Mobility</p>
<b>Projet de référence</b>	<p>VENTO E PORTI 2009-2012</p> <p>VENTO PORTI E MARE 2013-2015</p>

Description	<p>Capannori a été la première Commune italienne qui, en 2007, a adhéré au réseau international des Déchets Zéro pour l'abattement des déchets avant 2020. Pour atteindre cet objectif, au-delà du tri individuel des déchets, plusieurs projets pour la réduction des déchets ont été entamés, parmi ceux-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats Verts (Green Public Procurement) Capannori a adopté la méthode GPP dans les procédures d'achat de biens et services, en adressant le choix sur des produits et biens à impact environnemental limité, moins polluants, moins dangereux pour la santé par rapport à des produits traditionnels, de façon à réduire l'impact des différentes activités sur l'environnement, développer la demande de produits verts, pousser les entreprises à produire des biens avec meilleures prestations environnementales, fournir un modèle de comportement responsable envers l'environnement. La Commune a reçu le prix « Toscane Eco-efficiente » pour le <i>Green public procurement</i></li> <li>• Compostage domestique : à Capannori plus de 2700 familles ont été impliquées dans le compostage domestique des déchets organiques, réalisé à travers cumul, boîte, composteur fermé</li> <li>• Activités de réutilisation et réparation : réalisation de centres pour la réparation, la réutilisation et la décomposition des bâtiments, où des biens durables, meubles, vêtements, portes et fenêtres, sanitaires, électroménagers sont réparés, réutilisés et vendus. Cette typologie de matériels, qui constitue environ 3% du total des déchets, revête quand-même une grande valeur économique, qui peut enrichir les entreprises locales, avec un excellent rendement occupationnel démontré par plusieurs expériences en Amérique du Nord et en Australie</li> <li>• Système tarifaire ponctuel : introduction de systèmes tarifaires qui fassent payer les usagers sur la base de la production effective de déchets non recyclables à recueillir. Ce mécanisme récompense le comportement vertueux des citoyens et les encourage à des achats plus responsables</li> <li>• Initiative « <i>Via la plastica da tutte le mense</i> » : dans toutes les cantines scolaires et municipales où on utilisait encore la plastique, les lave-vaisselle industrielles et les assiettes en terre cuite sont introduits. Pas plus d'assiettes ou gobelets en plastique mais des assiettes lavables qui permettent une ultérieure et considérable réduction dans la production des déchets à Capannori</li> <li>• Composterie publique : la première composterie publique italienne est active dans la cantine communale. Elle est grande 1m17 cm et longue presque 3 mètres, elle est réalisée en acier inoxydable et plastique recyclée, elle est facile à utiliser et capable de traiter 20 tonnes par an de déchets organiques, c'est-à-dire la production moyenne équivalente d'environ 250 habitants. A l'intérieur de la composterie sont insérés les déchets organiques qui, après environ 50 jours, sont transformés en terreau de qualité, qui peut être réutilisé dans les aires vertes communales</li> </ul>
Territoire	Toscane: Commune de Capannori, Union des Communes de la Valdera, Commune de Calcinaia, Commune de Buti
Typologie	Expérimentation
Dimension	809.000 € pour la période 2009-2012

<b>financière</b>	
<b>Durabilité</b>	A Capannori le Centre recherches Déchets zéro, la Commune a adhéré au réseau Zero Waste ; enfin, la proposition de projet ACTIVE 2 est admissible au financement dans le domaine de l'Avis pour ressources supplémentaires du Programme Italie France Maritime
<b>Planification et implémentation conjointe</b>	La planification scientifique est élaborée par l'Université de Gênes qui a préparé l'étude de faisabilité pour une Agenda 21 locale au niveau transfrontalier. Le thème des déchets est une des 4 bonnes pratiques individuées par l'initiative Action Verte et développée sur les territoires des deux bords
<b>Stakeholders</b>	Citoyenneté et associations citoyennes  Agences de gestion et élimination des déchets  Organismes locales et Associations de Communes
<b>Synergies avec les instruments de programmation</b>	Les synergies principales concernent le Plan Environnemental et Energétique de la Région Toscane pour la période 2012-2015, le PRQA (Plan Régional pour la qualité de l'air environnementale), le PRB Plan régional de gestion des déchets et bonification des sites pollués
<b>Projet de référence</b>	ACTIVE 2009-2012

## b) Dimension horizontale de la capitalisation

Notre approche, comme on a déjà vu, a tendance à valoriser aussi une dimension horizontale de la capitalisation, c'est-à-dire la contribution des réseaux institutionnels dans le développement des investissements et mobiliser les acteurs importants sur les thèmes-clés de la coopération qui dans la période 2007-2013 ont caractérisé les efforts institutionnels conjoints et en identifiant le potentiel de consolidation et d'élargissement dans la période 2014-2020.

Dans ce sens, la valeur des réseaux institutionnels est transversale par rapport à ce qui a été réalisé par les simples initiatives et la mobilité des compétences et expériences sur les quatre régions de l'espace transfrontalier. On anticipe ici certaines considérations de caractère général concernant les bonnes pratiques mises en évidence dans les deux *clusters* de référence, à partir d'une analyse synthétique des points de force et de faiblesse en ce qui concerne la participation des réseaux institutionnels aux initiatives de projet que les six BP proposées mettent en évidence:

ACCESSIBILITE	
<b>Points de force</b> Produits concrets réalisés Forte cohérence sectorielle des activités et des objectifs avec les fonctions et les responsabilités des parties impliquées Nature multi-niveau du partenariat Actions spécifiques pour assurer la stabilité et la durabilité du réseau institutionnel Valeur ajoutée transfrontalière	<b>Points de faiblesse</b> Les administrations portuaires de la Toscane et la Sardaigne ne sont pas directement appliquées Surexposition des sujets provinciaux
ENVIRONNEMENT	
<b>Points de force</b> Première expérience dans GECT transfrontalier La reconnaissance et visibilité aux niveaux européen et national pour 3 BP Forte cohérence sectorielle des activités et des objectifs avec les fonctions et les responsabilités des parties impliquées Approche scientifique et méthodologique solide Réponse concrète aux phénomènes d'urgence environnementale	<b>Points de faiblesse</b> Expérimentation « Déchets Zéro » limitée à la province de Pise Modèle de contrôle inclusive marin de seulement trois des quatre régions

On peut souligner la différente nature des réseaux institutionnels impliqués dans les différentes BP. D'abord, les réseaux institutionnels ne coïncident pas nécessairement avec le partenariat de projet et, surtout, ne s'épuisent pas avec celui-ci. Dans ce sens, on peut distinguer les réseaux en



- Réseaux de Spécialistes
- Réseaux d’Autorités Régionales
- Réseaux de Villes
- Réseaux multiniveau

Dans les **Réseaux de Spécialistes**, des sujets de compétences et expériences opérationnelles similaires opèrent dans les différents contextes selon un plan de travail partagé qui porte à la réalisation d’actions ponctuelles et concrètes à travers un groupe de travail transfrontalier. Exemples de réseaux de spécialistes sont les réseaux des Universités et de Recherche, les réseaux associatives de secteur, les réseaux d’associations d’entreprises, les réseaux d’agences instrumentales.

Les **Réseaux d’Autorités Régionales** voient les sujets institutionnels des quatre régions pour la définition d’une gouvernance commune de politiques sectorielles. L’efficacité de ce type de réseaux est liée à la définition et adoption conjointe de protocoles, règlements et normes communes. Vice versa, si l’objectif est placé sur un plan notamment opérationnel (par exemple, avec la participation directe en qualité de bénéficiaires aux différentes propositions de projet), le risque est celui d’un simple accord formel de partenariat qui nécessite d’ultérieurs passages/conventions avec des sujets intermédiaires pour rendre leurs actes concrets, avec un alourdissement bureaucratique et administratif.

Les **Réseaux de Villes** sont celles qui possèdent le plus grand potentiel d’investissement dans les grands et moyens centres urbains en termes de complémentarité avec les programmes régionaux FESR axe Ville (il faudrait penser au potentiel d’interaction avec d’expériences comme celles des PIUSS dans la Région Toscane). Une autre opportunité est offerte par des expériences comme les ANCI et les Unions de Communes, dont la fonction est décisive quand il s’agit d’impliquer les petits centres urbains et rurales

Les **Réseaux multiniveau** ont plus de possibilités d’une contribution importante de la part de la population en termes de participation et concertation, mais en même temps ils courent le risque de créer des partenariats dishomogènes et peu efficaces. Il est important de lier la création et surtout la consolidation de ces réseaux qui ont des objectifs concrets et vérifiables, qui prévoient une agenda commune d’un nombre limité d’actions facilement identifiables, généralement de portée financière limitée.

BONNES PRATIQUES (Propositions)	Réseaux institutionnels de référence
Groupe Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) Parque Marin International des Bouches de Bonifacio	Le réseau mobilisé est équilibré en termes de représentativité et de compétences. Une plus grande responsabilisation des sujets du partenariat économique et social du territoire pourrait cependant accroître de loin l’impact socioéconomique des initiatives proposées.

	<i>Typologie de réseau : de Spécialistes</i>
Système de contrôle et monitoring marin intégré	<p>On peut distinguer dans cette initiative un réseau scientifique opérationnel (LAMMA, IFREMER, CIBM, UNICA, PLURAL, LEM) et un réseau institutionnel (REGION TOSCANE, REGION SARDAIGNE, ARPAL). Si la première donne des résultats très évidents et concrets, surtout dans la solution des émergences environnementales, la deuxième offre de plus grandes possibilités d'essor. L'engagement de la Région Toscane a été prédominant par rapport aux autres autorités régionales. Dans ce sens, les efforts vont vers un plus grand engagement institutionnel à travers le paraphe de protocoles régionaux ad hoc d'un côté, et de l'autre vers une plus grande implication de sujets privés et de consortium.</p> <p><i>Typologie de réseau: de Spécialistes Autorités Régionales</i></p>
Application de la méthodologie Life Cycle Assessment (LCA) au secteur des plantes officinales des teinturiers	<p>L'élément le plus intéressant est constitué par la collaboration entre CNR, AGRIS ET CHAMBRE DES METIERS DE BASTIA qui coordonnent un solide groupe de travail scientifique et pratique en collaboration avec sujets de recherche et privés. Le fort caractère sectoriel de l'initiative et le lien solide rendent nécessaire un accompagnement de la part des sujets régionaux du point de vue législatif et de la gouvernance territoriale pour l'implication d'autres aires intéressées.</p> <p><i>Typologie de réseau: de Spécialistes</i></p>
Observatoire Logistique du Territoire Transfrontalier	<p>Le réseau institutionnel est constitué principalement de sujets provinciales, qui de façon prévisible termineront leur fonctions à la fin de 2013. Dans ce sens, il est nécessaire une plus grande implication d'agences et sujets spécialisés publics et privés pour la durabilité de l'initiative au niveau transfrontalier, qui risque autrement de continuer seulement au niveau local.</p> <p><i>Typologie de réseau: Multiniveau</i></p>
Stations anémométriques dans les ports du territoire transfrontalier	<p>La création du Groupe d'Ecoute Local garantit une interaction appropriée avec les sujets des territoires intéressés, qui collaborent de</p>

	<p>manière profitable avec les Autorités Portuaires. Il est nécessaire d'étendre le protocole de l'initiative à des sujets de Corse et Sardaigne qui ont les mêmes compétences, pour sortir d'une dimension uniquement régionale.</p> <p><i>Typologie de réseau: de Spécialistes</i></p>
Plan Déchets zéro	<p>La collaboration de la Commune de Capannori avec les Unions de Communes du territoire et les associations municipales et environnementalistes du territoire constitue un des éléments les plus importants. Le lien étroit avec le Département de la Corse du Sud et la Ville de Ajaccio, qui s'est réalisé avec l'organisation de visites d'étude et d'échange sur le sujet des déchets solides urbains, rend possible le succès d'un transfert de cette expérimentation. De toute façon, la diffusion du modèle d'Agenda 21 proposé par l'Université de Gênes a été inférieure aux attentes jusqu'à maintenant ; c'est pour cette raison que l'implication d'autres sujets territoriales en Toscane, Ligurie et Sardaigne a été faible.</p> <p><i>Typologie de réseau: Multiniveau</i></p>